



une société d'Abertis

Direction du Patrimoine



**Direction Départementale
des territoires**

40, rue Jean Racine
BP 20317
60021 Beauvais cedex

Senlis, le **04 JUL. 2019**
N/Réf : DPAT/GA-2019o0198
Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
de la commune de Lagny-le-Sec.

Madame,

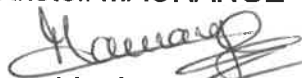
Faisant suite au courrier du 28 juin 2019, je vous informe que la commune de Lagny-le-Sec, n'est pas traversée par nos ouvrages autoroutiers.

Par conséquent, nous n'avons aucune remarque à formuler en ce qui concerne la révision du PLU de la commune précitée.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer,

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Kristell MAURANGE


Responsable du service Foncier